

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE EPAGE DU BASSIN VERSANT DE LA
GROSNE
N°92021**

Séance du 22 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le jeudi vingt-deux juillet, le Comité Syndical de l'Epage du Bassin versant de la Grosne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace des Griottons de Cluny, sous la présidence de Mr BORDET Jean-François.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	13	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

GELIN Daniel, FARENC Jean-François, DELPEUCH Jean-Luc, PONCET Guy, BURTEAU Gilles, DUPARAY Alexandre, PARRET Thierry, BORDET Jean-François, PROTET Christian, DURIAUX Philippe, MARTINOT Rémy, THEVENON René

Procurator(s) :

LABULLE Marc à FARENC Jean-François

Etai(en)t absent(s) :

GUENARD Pascal, MORIN Jean-Marc

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
15 juillet 2021

Date d'affichage
26/7/2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

22/8/2021

et publication du

29/8/2021

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : DUPARAY Alexandre

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de BORDET Jean-François, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses : 45 149,97

Recettes : 45 149,97

Fonctionnement

Dépenses : 67 540,97

Recettes : 67 540,97

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 45 149,97 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 45 149,97 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 67 540,97 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 67 540,97 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CORMATIN

Président BORDET Jean-François

